

MA TERRE, MES BOIS...

LA LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE
DES PROPRIÉTAIRES RURAUX DE WALLONIE

NTF

N°22

OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2020

Entrée en fonction comme
président de NTF

PAGE 3

Qui a dit "La question forestière
est un enjeu pour l'avenir"

PAGE 4

Dépérissement de la forêt,
biodiversité et filière bois

PAGE 5

Forêt Pro Bos:
4 années d'actions innovantes
pour nos forêts

PAGE 6

La crise forestière, une
opportunité pour l'innovation

PAGE 7

Plan loup en Région wallonne:
Position de NTF

PAGE 8

4000 km de haies et/ou 1000
arbres en champ... : Une
affaire d'agriculteurs ?

PAGE 10

L'état des lieux dans le bail à
ferme : une obligation bien
nécessaire

PAGE 13

Le droit à la nature ou le
droit de la Nature ? Ou la
surutilisation de l'accès à la
nature

PAGE 16

Des règlements communaux
plus sévères que la loi sur la
conservation de la nature
qui interdisent l'exploitation
forestière...

PAGE 18

CONFÉRENCES 2021

Au printemps

Le Castor

À l'automne

Le Loup

Les dates, lieux et programmes
vous seront transmis en temps utiles.

Consultez aussi www.ntf.be/agenda



Vous avez dit écologistes ?

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, j'apprends que notre grand voisin du sud, sous l'impulsion de son président Emmanuel Macron, vient d'adopter un vaste plan de relance économique d'après crise doté d'un budget de 1,2 milliard d'euros rien que pour la transition agricole, l'alimentation et la forêt. Parmi ce budget, 300 millions d'euros sont prévus pour adapter l'agriculture et la forêt au changement climatique et notamment financer un grand plan national de reboisement forestier et de soutien à la filière bois.

En région wallonne, comme chez nos voisins français, les propriétaires forestiers sont depuis ces dernières années fortement impactés par les diverses crises sanitaires et la crise climatique que connaît la forêt : chalarose du frêne depuis maintenant près de 10 ans, spectaculaire crise des scolytes pour la troisième année consécutive, symptômes de souffrance voire de mortalité sur les hêtres, et une série d'autres essences depuis cet été. Notre patrimoine forestiers si patiemment constitué et soigné au fil des générations, subit des pertes aux conséquences financières parfois très importantes, sans compter l'impact psychologique provoqué par ces dépérissements sur le moral des plus entrepreneurs.

Devant ces constats, que va-t-il se passer chez nous ? Aux dernières nouvelles, je suis comme sœur Anne, je ne vois toujours rien venir... J'avais pourtant bien entendu au printemps 2018, alors que tous nos partis étaient en campagne, Monsieur Nolle, président du parti écolo, nous annoncer haut et fort que son parti avait pour programme de planter des millions d'arbres. Mais force est de constater aujourd'hui, et plus d'un an après l'installation de notre gouvernement régional avec le parti écologiste au pouvoir, que rien de concret n'est entrepris dans ce sens, et qu'aucun projet n'émerge de la part de nos édiles politiques pour la forêt et ses propriétaires, qu'ils soient publics ou privés, si ce n'est tenter d'acquiescer quelques milliers d'hectares de forêts pour ne rien en faire d'autre que des réserves naturelles, et ceci avec la manne céleste de nos

impôts. La problématique de la reconstitution de la forêt n'est pas citée par la ministre qui en a la lourde responsabilité en ces temps de crises. A part dire qu'il faudra s'adapter au changement climatique et planter des essences variées, ce que nous savons tous et sommes prêts à faire, rien de concret n'est envisagé.

L'autre réponse de notre ministre a été de publier le 16 juillet dernier, et sans concertation avec NTF, un Arrêté du Gouvernement Wallon nous obligeant à exploiter nos bois scolytés dans des délais très courts, ce qui est irréaliste dans la pratique, compte tenu de la disponibilité des exploitants et des capacités d'absorption par le marché. Qui plus est, cet AGW permet aux communes de se substituer aux propriétaires restés inactifs face aux demandes d'exploiter, et de leur en adresser la facture ! Il eut été plus constructif d'organiser un système de récolte collective par région mis à disposition des propriétaires qui le souhaitent, sous l'égide de la Région Wallonne qui connaît, elle aussi, ces mêmes difficultés.

Nombreux sont les propriétaires qui se retrouvent démunis et frisent le découragement face aux pertes économiques subies, et face au risque de voir leurs nouvelles plantations vouées à l'échec.

Diable, nos responsables politiques vont-ils laisser notre forêt se consumer et être la victime des aléas du climat et du cortège de maladies qui l'affectent ? Vont-ils rester les bras croisés tel le badaud qui regarde curieux, impuissant et interloqué, l'incendie de la ferme de son voisin ? Ou bien agiront-ils comme ce chef d'entreprise qui, face au triste sort de son outil de production qui se consume, se bat contre les flammes, et se retrouve les manches pour dès aujourd'hui penser et reconstruire son outil et lui préparer un avenir meilleur ?

Après la récolte, la reconstitution. Sans un véritable plan de reconstitution de la forêt, nous serons déficitaires en matière de fixation de CO₂, thème pourtant cher à nous tous, et aux écologistes en particulier. En effet, il a été établi en France que la forêt participe pour près de 20% à la fixation du carbone atmosphérique, et tout forestier sait que plus une forêt produit du bois, plus elle fixe du carbone. C'est au stade jeune, soit durant les 30 ou 40 premières années de

